

KAPS, Koloc' à projets solidaires



Lieu d'implantation et d'activité :

En France, 23 villes KAPS (Koloc 'A Projets Solidaires) dont Paris, Toulouse, Grand Lyon, Grenoble, Rennes, Nantes, Poitiers, Metz, Marseille... accueillent aujourd'hui 454 colocataires solidaires.

Origine du projet et porteur :

Lancées en 2010 par l'Association de la fondation étudiante pour la ville – AFEV, les « Kaps-Koloc' à projets solidaires » s'inspirent du principe des « kots » développés depuis 30 ans dans la ville de Louvain-la-Neuve en Belgique. Un « kot » est une habitation communautaire rassemblant une dizaine d'étudiants qui portent un projet commun : sport, humanitaire, social, art, culture, citoyenneté, langues, etc. sont autant de thématiques portées par les « kapistes ».

Activités :

Les « Kaps - Koloc' à projets solidaires » sont des colocations étudiantes installées en quartier populaire et reliées à un projet social mené avec et pour les habitants de ce quartier.

Elles ont pour objectif de faire coïncider le besoin de logement à loyer modéré chez les étudiant-e-s et leur volonté de participer à la vie citoyenne sur un territoire défavorisé.

Les étudiant-e-s de moins de 30 ans sont recrutés, pour un bail d'un an dans des appartements de 3 à 6 chambres, sur leur motivation à s'investir dans un projet solidaire. Ainsi, ils favorisent la vie sociale du quartier par l'impulsion de fêtes de quartier, de voisins, de l'école...qui n'existaient pas ou plus dans le quartier. Par la suite, ils impulsent des projets avec d'autres structures et en co-construction avec les habitants, dans une dynamique globale du quartier.

Ces projets varient de la réappropriation de l'espace public (par la création de jardins partagés, de fresques murales...) à la réponse aux besoins sociaux des habitants (par des distributions alimentaires, l'accompagnement de jeunes en difficultés...), en passant par la participation à la vie sociale du quartier (par la publication d'un journal de quartier, des spectacles en appartement...).

Principaux partenaires et sources de financements :

- Les collectivités territoriales, qui assurent que le projet des kapseurs s'inscrit en cohérence avec une stratégie de développement local, mobilisent des financements et des partenaires locaux et s'impliquent dans les actions menées par les kapseurs.
- Les bailleurs sociaux, qui mobilisent des logements vacants, assurent la gestion locative et s'impliquent dans le projet social des kapseurs.
- Les universités, qui communiquent auprès des étudiants sur le projet Kaps, participent à l'évaluation des actions menées par les kapseurs et reconnaissent leurs compétences dans leur formation.
- Financeurs nationaux : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative ; Le CGET ; Caisse des dépôts ; Union sociale pour l'habitat, Conférence des présidents d'universités, Cnous-Crous, Fondations (Macif, BNP Paribas).

CONTACT

Elise Renaudin, Directrice déléguée AFEV

Tél : 01 40 36 86 97, mail : elise.renaudin@afev.org

<http://kolocsolidaire.org>

